

BULLETIN D'INSCRIPTION

« Forums by INSA CVL #Stages » - Octobre 2025

Document à renvoyer par mail à Delphine PILORGET – delphine.pilorget@insa-cvl.fr

Date limite d'inscription : 25 septembre 2025

IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE

Raison sociale de l'entreprise

Adresse de facturation

CP Ville

Taille de l'entreprise (PME - ETI - GE)* Numéro de SIRET

INTERLOCUTEUR FORUM

Nom Prénom

Fonction

Téléphone Mail

Contact service comptabilité, en charge du suivi de votre facture :

Nom Prénom

Service

Téléphone E-mail

Votre entreprise transmet son propre bon de commande ? Oui Non

Si vous n'avez pas de bon de commande, la facture vous sera directement transmise à l'adresse indiquée ci-dessus.

Merci de joindre à ce bulletin d'inscription un document officiel attestant de la taille de votre entreprise.

ORGANISATION - TARIFS

Journée forum

- 8h – 9h15** Accueil et installation
- 9h30** **Ouverture du forum** aux étudiants
- 4ème année : stage de 4 mois à partir du mois d’avril
 - 5ème année : stage de 6 mois à partir de février
- 12h30 - 13h30** Pause déjeuner
- 13h30** Reprise des échanges avec les étudiants
- 15h30** **Fin du forum**

Cocher la sélection de votre choix dans le tableau ci-dessous :

DESCRIPTIFS	TARIFS		TARIFS PME*	
	ETI – GE - EPIC*			
Forum By INSA CVL #Stages – Jeudi 16 octobre 2025 Campus de Bourges – Départements GSI – MRI - STI	1600 € HT 1 920 € TTC	<input type="checkbox"/>	800 € HT 960 € TTC	<input type="checkbox"/>

Suivant tarifs adoptés par décision du directeur de l'INSA Centre Val de Loire en date du 10/06/2024.

Vous êtes intéressés par :

Génie des Systèmes Industriels (GSI)

- Ingénierie des Achats Industriels (IAI)
- ACquisition, Analyse et Décision (ACAD)
- Ingénierie Mécanique et Conception (IMC)
- Performance, Maintenance, Fiabilité des Systèmes Industriels (PMFSI)
- Énergies Renouvelables (ENR)

Maîtrise des risques industriels (MRI)

- Sûreté de Fonctionnement en Énergie Nucléaire (SFEN)
- Risques et Accidents Industriels (RAI)
- Risques Environnementaux (RE)
- Risques et Systèmes Industriels (RSI)
- Sûreté en Transport, Logistique et Robotique (STLR)

Sécurité et Technologies Informatiques (STI)

- Architecture, Administration, Audit et Analyse de Sécurité (4AS)
- Architecture et Sécurité Logicielles (ASL-IA)
- Sécurité des Systèmes Ubiquitaires (2SEC)

*Le [décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008](#) précise les critères permettant de déterminer l'appartenance à une catégorie d'entreprises :

PME : entreprise dont l'effectif est inférieur à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total de bilan n'excède pas 43 millions d'euros ;

ETI : entreprise de taille intermédiaire qui n'appartient pas à la catégorie des PME, dont l'effectif est inférieur à 5 000 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 1 500 millions d'euros ou dont le total de bilan n'excède pas 2 000 millions d'euros ;

GE : Grande Entreprise, qui ne peut pas être classée dans les catégories précédentes ;

EPIC : Établissement Public Industriel et Commercial, qui est largement régi par le droit privé : son personnel est soumis en principe au Code du travail et s'assimile très largement aux salariés du secteur privé, et les contrats qu'il passe avec ses usagers relèvent du droit privé.

CONDITIONS DE VALIDITÉ DE L'INSCRIPTION

Pour valider votre inscription, le règlement de la prestation devra être effectué au plus tard 15 jours avant le début de la prestation. Il peut se faire par :

Virement bancaire

Banque : Trésor Public Domiciliation : TPBLOIS
Code guichet : 41000 N° de compte : 00001000413 Clé RIB : 76
IBAN : FR76 1007 1410 0000 0010 0041 376 BIC : TRPUFRP1
SIRET : 130 018 336 000 11 Code APE : 8542Z

Les entreprises ayant besoin d'une facture pour effectuer leur règlement doivent impérativement transmettre leur bon de commande interne dès engagement de leur inscription par mail à delphine.pilorget@insa-cvl.fr ou par voie postale :

INSA Centre Val de Loire
Direction des Partenariats - Delphine PILORGET
88 boulevard Lahitolle CS 60013
18022 Bourges cedex

Désistement

En cas de désistement de l'entreprise au forum moins d'un mois avant la date effective, le règlement reste acquis à l'INSA Centre Val de Loire et ne peut faire l'objet d'un remboursement sauf délibération expresse l'autorisant.

Bon pour accord, le à
NOM Fonction

Signature + Cachet de l'entreprise